

12. APPAREIL GENITAL

12.1. APPAREIL GÉNITAL MASCULIN.

- Perte de la verge, compte tenu du méat périnéal et des troubles psychiques en résultant	50 à 60
- Perte d'un testicule (atrophie, destruction ou orchidectomie)	10 à 20
- Castration bilatérale, selon les résultats du traitement substitutif ou du traitement hormonal	30 à 50
- Émasculatation totale (perte des testicules et du pénis)	60 à 80